RÈGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

NATIONAL REZE PAMPLEMOUSSE 7 & 8 Mai 2027

1. Le tournoi Sénior Rezé Pamplemousse est un tournoi de badminton national ouvert aux séries N2 à D7 et aux catégories Minimes à Vétéran. Les classements pris en compte seront ceux en vigueur au 29 Avril 2027. Ce tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés FFBAD pour la saison 2026-2027
2. Le tournoi se déroulera sur deux jours : samedi 7 mai 2027 de 08H00 à 22h00 et dimanche 8 mai 2027de 08H00 à 19h00 à la halle de la trocardière, rue de la trocardière à Rezé (44). La compétition se déroule sur 9 terrains avec un terrain d'échauffement.
3. Les juges-arbitres seront Nelly DUVAL et Emmanuel BECHU, Certifié Ligue. Le GEO est Jérémy BOURCIER de contact: tournoiasbrbad@gmail.com 0695679947
4. La date de début d'inscription est le 01/12/2026 à 8h00 limite d'inscription est fixée au 28 Avril 2027 à 23h59 et la confection des tableaux aura lieu le 30 Avril 2027
5. Les frais d'inscription par joueur sont fixés à 16€ pour un tableau et 22€ pour deux tableaux. Il est interdit de s'inscrire à la fois sur un tableau de simple et sur un tableau de double mixte
6. Les inscriptions et paiements sont à faire uniquement sur badnet. La date de paiement sera le critère de sélection en cas de surnombre de participants.
7. Aucune inscription ne sera remboursée en cas de désistement après la constitution des tableaux, sauf motif dûment justifié à l'adresse tournoiasbrbad@gmail.com et déduit de la participation fédérale forfaitaire de 2€.
8. En cas de forfait postérieur au tirage au sort, le joueur devra envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif sur MyFFBAD. Une copie du justificatif pourra également être envoyée ou présentée à l'organisateur pourque celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.
9. Chaque participant doit être licencié à la Fédération Française de Badminton (FFBAD) à la date du tirage au sort et être en règle vis-à-vis du règlement médical fédéral.
10. Le joueur ne doit pas faire l'objet d'une interdiction de participer aux compétitions et tournois officiels.
11. L'organisation des rencontres se fait comme suit : Samedi : simple ou mixte (poule, phases finales et Finales) Dimanche : doubles hommes , doubles dames (poule, phases finales et Finales)
12. Les joueurs doivent s'inscrire dans une discipline (indépendamment du classement), ils seront répartis en poules dans des tableaux et seront placés dans ces tableaux en fonction de leur CPPH en date de prise en compte déclarée sur Poona. Il sera privilégié des poules de 3-4 voire 5 maximum avec 2 sortants par poule. En cas de surnombre, la sélection se fera à la date de paiement de l'inscription, ordre d'arrivée et selon le remplissage de leur série (de la paire entière pour les tableaux de double).
13. Les paires dont un joueur présente un CPPH avec 400 points de plus que son partenaire, pourront être refusées.
14. Les possibles dérogations pourront être octroyées au cas par cas, en accord avec les juges arbitres.
15. Le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler ou de regrouper certains tableaux si besoin.
16. Les joueurs doivent être présents à l'heure de leur convocation.
17. Le logiciel badnet sera utilisé pour la gestion du tournoi et le déroulé de la compétition pourra également être suivi sur Ebad.

18. Dès leur arrivée, les joueurs devront se faire pointer à la table de marque. Conformément au règlement FFBaD en vigueur, un joueur ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré forfait. Il devra justifier son absence dans un délai de 5 jours (avec un certificat médical par exemple à tournoiasbrbad@gmail.com) sur le site myffbad.

19. Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit le faire avec l'accord du juge arbitre et se tenir au courant de la suite de ses tableaux, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match. Les horaires fournis par affichage sont à titre indicatif.
20. Le premier tour des tableaux se jouera en poules. Le tableau final se jouera en élimination directe.
21. A l'appel de leur nom pour leur match, les joueurs disposent de 3 minutes pour arriver sur le terrain, tester les volants et se préparer. Il s'agira de bien respecter ce délai afin de ne pas prendre de retard sur l'échéancier du tournoi.
22. Les matchs se dérouleront selon le règlement officiel de la FFBaD.
23. Le temps de repos entre deux matchs sera de 20 minutes minimum. Ce temps peut être réduit avec l'accord des joueurs et du juge arbitre.
24. Les volants sont à la charge des joueurs ; en cas de litige sur les volants utilisés, le volant officiel de la compétition est Victor QUEEN en vente sur place.
25. Les matchs sont arbitrés par les joueurs (auto-arbitrage), certains matchs pourront être arbitrés ou scorés.
26. Un volant touchant un élément fixe de la salle (plafond, rampe de chauffage, lumière) est compté comme un let une fois au service, puis faute en jeu.
27. Seul un représentant du club dûment identifié est en mesure de poser une réclamation à la table de marque.
28. Toute décision des juges-arbitres est sans appel.
29. Les personnes présentes dans la salle de sport doivent respecter le règlement intérieur, les affichages de sécurité et la propreté des lieux.
30. Chaque participant mineur doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du Juge-Arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs. La signature de l'adulte responsable sera demandée lors du pointage à la table de marque. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte du gymnase ou ses abords directs. Un emplacement bagagerie sera mis à disposition des joueurs.
31. Toute participation au tournoi défini à l'article 1 entraîne l'acceptation du présent règlement. Celui-ci sera visible à proximité des tableaux d'affichage et disponible à la table de marque. Le règlement fédéral s'appliquera pour tout point non cité ci-dessus.

32. Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments ou le port d'une tenue particulière devra l'indiquer au juge arbitre avant son premier match du tournoi.

33. En s'inscrivant au tournoi, tous les joueurs acceptent de renoncer à leur droit à l'image quant à la prise de photos ou vidéos dans le cadre d'action promotionnelle. En cas de refus, un courrier devra être renvoyé par mail au responsable des inscriptions ET venir se signaler à la table de marque le jour de la compétition.

RÈGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

NATIONAL REZE PAMPLEMOUSSE 7 & 8 Mai 2027